



## Banque refuse de rembourser retraits DAB frauduleux

-----  
Par Juju393748

Bonjour,

Je m'adresse à vous aujourd'hui au sujet d'un problème que je rencontre avec ma banque.

En effet, je me suis fait voler ma carte en début de mois dans un bar et des retraits frauduleux ont été effectués avec cette même carte dans 2 distributeurs automatiques proche de l'endroit où je le trouvais, représentant la somme de 500? au total.

Sur le moment je ne m'étais pas rendu compte du vol de ma carte donc j'avais fait un blocage provisoire environ 1h après mon dernier paiement.

Par la suite, j'ai contacté ma banque en leur transmettant un dépôt de plainte et mon banquier m'a fait le retour suivant :

"J'ai le retour de l'assurance, mais elle n'est pas positive.

Le sinistre n'est pas pris en charge, il n'y aura donc pas de remboursement dans votre cas.

En effet, la carte a été utilisée pour retirer dans un distributeur avec le code confidentiel.

Leur réponse :

Nous avons procédé avec attention à l'analyse de ce dossier.

Conformément aux obligations mentionnées dans les conditions générales de fonctionnement des Cartes Bancaires, Le titulaire de la carte doit prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité de sa carte et du code confidentiel. Le titulaire de la carte doit veiller à composer son code secret à l'abri des regards indiscrets."

Bien entendu, j'ai précisé dans le dépôt de plainte que je n'avais jamais écrit nul part mon code confidentiel, ce qui est le cas.

J'aimerais donc savoir quelles seraient les solutions pour faire en sorte que la banque me rembourse cette somme d'argent qui m'a tout de même été volée.

Merci, bonne journée.

-----  
Par janus2

Bonjour,

Le problème, c'est que le voleur a utilisé votre CB dans un distributeur, donc il connaissait le code confidentiel que vous êtes normalement seul à connaître. La banque argue donc d'une négligence de votre part.

-----  
Par Juju393748

Bonsoir,

et donc quels sont les recours ?

Le fait étant que je me suis fait voler et que j'estime ne pas avoir fait preuve de négligence avec ma carte, je souhaite récupérer cet argent retiré contre mon gré.

Assigner en justice ma banque est faisable ?

-----  
Par ESP

Bonjour

La seule explication plausible est que l'auteur des faits vous a vu composer votre code, au bar ou ailleurs.

-----  
Par ESP

Bonjour  
POUR VOTRE SECURITE, N'ACCORDEZ AUCUN CREDIT A CE GENRE DE PUBLICATION PIRATE...

-----  
Par ESP

Le post en question a été supprimé par Legavox.